

promesses et réduit sa participation déjà bien modeste. Le gouvernement ne pourrait-il pas au moins garantir ses maigres contributions?

Dans le domaine des communications, le gouvernement renie aussi ses engagements. Il y a un an, le ministre des Communications du gouvernement a conclu une entente avec le secteur des périodiques. Le gouvernement consentait à maintenir sa subvention habituelle au tarif postal si les maisons d'édition acceptaient une hausse annuelle de 12 p. 100 du tarif postal pour les revues pendant cinq ans. La parole de ce gouvernement ne vaut pas un clou. Un an plus tard, ce budget, au lieu de maintenir les subventions, propose une série de coupes qui priveront ce secteur de 10 millions de dollars, en un an seulement. Bien entendu, l'augmentation progressive du tarif postal n'est pas remise en cause pour autant. Le but poursuivi ici encore n'est pas de faciliter la tâche aux petites entreprises, mais d'entraver leurs efforts.

• (1640)

Enfin, monsieur le Président, le gouvernement a attaqué systématiquement Radio-Canada. Manifestement il ne peut s'engager à appuyer l'entreprise de cette société qui relie de nombreuses localités d'une côte à l'autre et jusque dans le Grand Nord par un réseau de communication et de soutien culturel. La Société Radio-Canada, confrontée à des compressions budgétaires draconiennes en 1984, s'est montrée un partenaire financier très sérieux dans l'entreprise culturelle canadienne. Elle mérite mieux que cette coupure de 140 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. C'est une autre promesse qui n'a pas été tenue.

Pour conclure, monsieur le Président, l'expression «disposition de récupération» s'entend de l'attaque dirigée par le gouvernement contre l'universalité de nos programmes sociaux typiquement canadiens. C'est aussi l'expression qui convient pour qualifier ce budget dans son ensemble. Ce budget, qui récupère en impôt ce que les programmes sociaux ont donné, évoque pour moi l'image d'un grizzly fou furieux qui d'un coup de patte anéantit des vies impitoyablement et inflige des entailles sanglantes à la structure sociale de notre mode de vie canadien. Cette façon de récupérer les engagements du gouvernement mine la bonne foi qui est à la base de tout suffrage démocratique. Ce budget revient complètement sur les prémisses, les promesses et les usages sur la base desquels on a accordé le mandat au gouvernement. Nous exigeons que le ministre des Finances récupère son budget.

**Des voix:** Bravo!

**M. Thompson:** Monsieur le Président, je félicite le député d'Hamilton-Ouest (M. Keyes) pour ce beau spectacle. C'est exactement ce que c'était, un spectacle. Je

suis stupéfait qu'il ne passe pas ses étés à Stratford parce qu'il y serait à sa place. C'est un excellent acteur.

Je voudrais vous remercier également, monsieur le Président, pour avoir permis au député de rendre hommage à son chef qui a annoncé aujourd'hui sa démission. A mon avis, c'était bien que vous le permettiez. C'était très bien qu'il parle de son chef. Mais il convient aussi que nous rappelions que le très honorable chef de l'opposition (M. Turner) est dans les temps modernes à l'origine du déficit dont nous avons hérité. On peut faire remonter ce déficit à l'époque où le ministre des Finances, qui est maintenant chef de l'opposition, était le responsable du scénario que nous connaissons. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir en 1984, son parti avait un excédent de dépenses de l'ordre de 42 milliards de dollars.

**Une voix:** Non, c'est faux.

**M. Thompson:** Eh bien, consultez les documents. Monsieur le Président, ils aiment parler. Ils aiment se plaindre du déficit. Mais c'est comme le vieux dicton: tout le monde se plaint du temps, mais personne ne veut rien y changer. Que ferait le député d'Hamilton-Ouest pour remédier à la situation? Il aime se plaindre, crier, hurler et agiter les mains et les bras, mais a-t-il une solution à proposer? Monsieur le Président, ma question est la suivante: Que feraient-ils pour régler ce problème? Quel genre de plan présenteraient-ils pour réduire le déficit?

**M. Keyes:** Je remercie le député de sa question, mais je voudrais d'abord répondre à ce qu'il a dit au sujet de ma façon de m'exprimer. Je ne peux pas m'excuser pour la façon dont je m'exprime, pour ma taille ni pour mes convictions.

**M. Thompson:** C'était une façon de parler.

**M. Keyes:** Je ne m'excuserai pas pour la façon dont je m'exprime. Mes convictions viennent du plus profond de moi. Lorsque je parle ici, je crois en ce que je dis. Mes électeurs m'ont chargé de les représenter à la Chambre des communes. Je respecterais le député s'il exprimait ses convictions avec autant de passion. Je ne peux donc pas m'excuser pour le ton que je donne à mes discours.

A part cela, monsieur le Président, le chef de l'opposition devrait être la dernière personne à se faire accuser par le député d'avoir mal administré les finances publiques. Si le député vérifie les faits, il verra que le chef de l'opposition a été le dernier ministre des Finances à afficher un excédent budgétaire.

**Des voix:** Bravo!

**M. Keyes:** Alors je ne sais pas de quoi il parle. Maintenant, je vais répondre à la question qui a suivi son long préambule. Nous reconnaissons certes que la dette qui écrase le Canada constitue un problème. C'est évident. Cependant, je serais la dernière personne à faire ce que les conservateurs n'auraient pas dû faire, c'est-à-dire faire porter ce lourd fardeau par les chômeurs, les per-